

Journée Européenne 2022 de vos Droits en Santé (JEDS) : Devenons acteurs de notre santé, connaissons nos droits !

A l'occasion de la « Journée européenne de vos droits en santé * » (18 avril) le réseau des délégations de France Assos Santé se mobilisera pendant plusieurs semaines, comme chaque année, pour proposer au public une série d'événements en présentiel et en ligne. Objectif : informer les usagers du système de santé sur leurs droits fondamentaux.

L'édition 2022 des JEDS revêt une importance particulière 20 ans après la promulgation de la [loi du 4 mars 2002, dite Loi Kouchner](#). Elle s'inscrit également dans le cadre de la présidence française du conseil de l'Union Européenne.

Les droits acquis doivent être rappelés et renforcés, comme en témoignent les résultats du récent [baromètre des Droits des malades 2022](#) réalisé par France Assos Santé : si l'information des usagers a progressé dans certains domaines ces dernières années, de nombreux droits restent encore méconnus, de même que les instances de représentation des usagers et les voies de recours en cas de problème.

Ce sont justement ces sujets que les délégations de France Assos Santé mettront en avant partout en France du 7 mars au 20 mai, au plus près des usagers de la santé et en lien avec les professionnels et les établissements de santé. Les formats seront riches et variés, accessibles à toutes et tous : réunions d'informations, rencontres thématiques, webinaires, podcasts, vidéos, quiz, BD, réseaux sociaux...

Respect du secret médical, information sur les soins et leur coût, accès au dossier médical, directives anticipées, droit au respect de la dignité, non-discrimination... autant de droits fondamentaux qui seront présentés, décryptés pour permettre à chacune et chacun de devenir acteur de sa santé.

La connaissance des droits en santé est essentielle pour tous les usagers de la santé. Soyez nombreux à participer, échanger et vous informer sur vos droits en santé en participant aux JEDS 2022 organisées par les délégations de France Assos Santé. Un temps fort de la démocratie en santé en France et en Europe !

Pour découvrir les événements dans votre région, cliquez [ici](#).

* La Charte européenne des droits des patients proclame 14 droits qui visent à garantir « un niveau élevé de protection de la santé humaine » (article 35 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) et à assurer un niveau élevé de qualité des services de santé dans les pays européens.